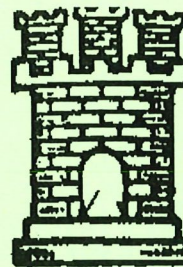




Wallonie



Esneux

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demande est introduite par **Monsieur Vincent PHILIPPART DE FOY** demeurant Quai de la Régence 28 à 4130 ESNEUX.

Le terrain concerné est situé **Quai de la Régence, 27 à 4130 Esneux** et cadastré division 1, section E n°603D, 604E.

La demande vise les travaux suivants : Transformation d'une ancienne conciergerie en logement :

Le projet faisant l'objet de la demande s'écarte du Guide Communal d'Urbanisme (ensemble urbanistique n°6) pour les raisons suivantes :

- La toiture plate du volume secondaire ;
- L'utilisation d'aluminium pour les panneaux coulissants

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9h à 12h et le jeudi de 17h à 19h, à l'Administration communale, Service Urbanisme, Place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX **uniquement sur rendez-vous pris au 04/380.93.38 ou 04/380.93.34 ou 04/380.93.44.**

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame Florine PARIZEL, téléphone : 04/380.93.35, mail : urbanisme@esneux.be, dont le bureau se trouve à l'Administration communale, Service urbanisme, Place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 30 juin 2026 au 14 juillet 2026 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@esneux.be